FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE
LIGUE DE L'ORLEANAIS

MATCH ARTISTIQUE 09 février 2014 – CHARTRES (28)

Cette compétition est ouverte au EQUIPES d'associations et aux INDIVIDUELLES.

Elle comprend 4 niveaux :
- 1 niveau fédéral (se reporter au CODE FIG 2013-2016 + aménagements FSCF)
- 3 niveaux régionaux (se reporter au programme match artistique).

NIVEAU	CATEGORIE		TABLE DE SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
Fédéral	**Fédérale**	**A et J**	**Libre**	**Libre**	**Libre**	**Libre**
Régional	**Passion**	**A et J**	**Libre**	**Libre**	**Libre**	**Libre**
Régional	**Plaisir**	**A et J**	**Libre**	**Libre**	**Libre**	**Libre**
Régional	**Découverte**	**A et J**	**Libre**	**Libre**	**Libre**	**Libre**

Les gymnastes engagées aux Coupes Fédérales 2013 / 2014, aux Coupes Fédérales des deux années gymniques précédentes et aux Championnats Fédéraux individuels 2012 et 2013, ou ayant obtenus 45 points ou plus en Catégorie Passion lors du Match Artistique 2013 devront **obligatoirement** concourir en Catégorie Fédérale.

Les gymnastes ayant obtenu leur 5ème étoile dans les concours départementaux de l'année 2012 / 2013 ou ayant obtenus 44 points ou plus en Catégorie Plaisir lors du Match Artistique 2013 devront **obligatoirement** concourir en catégorie Passion.

Les gymnastes ayant obtenu leur 4ème étoile dans les concours départementaux de l'année 2012 / 2013 ou ayant obtenus 44 points ou plus en Catégorie Découverte lors du Match Artistique 2013 devront **obligatoirement** concourir en catégorie Plaisir.

Pour toutes les catégories, il sera établi :
- un classement individuel, catégories jeunesses et aînées séparées,
- un classement par équipes (3 meilleures notes par agrès)

Pour la catégorie fédérale, il sera établi :
- un classement benjamine – minime - cadette
- un classement junior - senior

Pour le palmarès, les gymnastes engagées en EQUIPES devront obligatoirement avoir une tenue « CLUB » uniforme (Tee Shirt/Corsaire , Survêtement).

Equipes : possibilité de regrouper jeunesses et aînées pour faire une équipe.

JUGES : LE RECYCLAGE SUR LE CODE FIG 2013 EST OBLIGATOIRE.

1 JUGE LIBRE PAR TRANCHE DE 4 GYMS. Vous pouvez proposer un juge libre d'une autre association qui accepte de juger pour votre association.

<u>ATTENTION : Toute exigence ne peut-être comptabilisée que si l'élément est reconnu.</u>
Ex : pose de pieds en barres en catégorie PLAISIR répond à l'exigence « changement de BI à BS » ; pose alternative des pieds (cf 3ème degré) ne répond pas à l'exigence.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LA COMPOSITION DES MOUVEMENTS, UNE JOURNEE DE FORMATION/RECYCLAGE POUR LES JUGES ET MONITEUR EST PREVUE LE 12/01/2014 A BLOIS.

Petits rappels :
Eléments gymniques : pivot, saut, maintien (en poutre)
Eléments accro : roue, rondade, flip, roulade, salti, saut de main….

1 élément peut couvrir plusieurs exigences